

Service des forêts, de la faune et de la nature Inspection cantonale des forêts Section aménagement



Observatoire de l'écosystème forestier

Hêtraie à seslérie Seslerio-Fagetum

220

Identification de l'association

La hêtraie à seslérie est une forêt confinée aux gradins calcaires escarpés de l'étage montagnard, où elle constitue un pôle xérophile des hêtraies (fig.220.1). Sous une strate arborescente basse, rabougrie et discontinue, la végétation herbacée est abondante, dominée généralement par la seslérie bleuâtre (Sesleria caerulea) et riche en espèces héliophiles.

C'est un groupement rare, avec des stations surtout dans le Jura et plus rarement dans les Alpes (carte C2.2). L'histoire de cette association et sa répartition dans les territoires voisins du canton de Vaud figurent dans la revue bibliographique (B2.2).

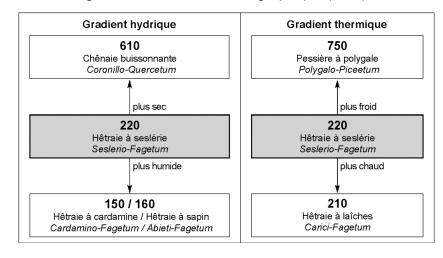


Figure 220.1 Position de la hêtraie à seslérie par rapport aux associations les plus proches sur les gradients hydrique et thermique.

Critères d'identification par rapport aux associations ressemblantes¹

Par rapport à la chênaie buissonnante **610** (*Coronillo-Quercetum*, variante 610+), plus xérophile:

f1 Hêtre (*Fagus sylvatica*) représenté dans la strate arborescente. Chênes sessile ou pubescent (*Quercus petraea* ou *Quercus pubescens*) absents ou rares.

Par rapport à la hêtraie à cardamine **150** (*Cardamino-Fagetum*, sous-association 152) et à la hêtraie à sapin 160 (*Abieti-Fagetum*, sous-association 163), moins xérophiles:

- f1 Recouvrement cumulé des espèces nettement xérophiles (groupe X1) généralement ≥10%, l'essentiel du recouvrement de ce groupe étant dû à la seslérie bleuâtre (Sesleria caerulea). Ce critère n'est toutefois pas applicable à certaines stations de hêtraie à seslérie pauvres en strate herbacée (à cause de la densité des arbres ou d'une situation en ubac) et à certaines stations de hêtraie à cardamine ou à sapin riches en seslérie, notamment celles sur sol à humidité changeante (152m, 163m) ou celles qui sont pâturées (163v).
- f1 Forêt buissonnante, aux arbres rabougris et branchus.

¹ Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:

f1 critère floristique principal f2 critère floristique complémentaire

s1 critère stationnel principal s2 critère stationnel complémentaire



s1 Gradins escarpés entrecoupés d'affleurements rocheux, généralement inaccessibles au bétail, les hêtraies à cardamine ou hêtraies à sapin floristiquement ressemblantes occupant des sols colluviaux ou des stations pâturées.

Par rapport à la pessière à polygale **750** (*Polygalo-Piceetum*), moins thermophile (Alpes seulement):

- f1 Présence de hêtre (Fagus sylvatica) dans la strate arborescente.
- s1 Altitude généralement inférieure à 1400 m, à l'exception de rares stations particulièrement sèches et ensoleillées hébergeant au moins une espèce thermotolérante du groupe E1 et aucune espèce cryotolérante (groupes E4 à E6).

Par rapport à la hêtraie à laîches **210** (*Carici-Fagetum*), plus thermophile:

- f1 Présence d'espèces cryotolérantes (groupes E4 et E5).
- f2 Absence des chênes sessile ou pubescent (*Quercus petraea* ou *Quercus pubescens*) dans la strate arborescente.
- s2 Altitude généralement supérieure à 1000 m, à l'exception de quelques stations d'ubac comprises entre 800 et 1000 m, qui contiennent au moins une espèce cryotolérante (groupes E4 et E5)

Identification des sous-associations

D'après leurs conditions stationnelles et leur cortège floristique, tous les relevés de hêtraie à seslérie sont suffisamment homogènes pour être rassemblés dans une unique sous-association typique (225), illustrée par des relevés (tabl. R2.2) et un syntaxon (tabl. S2.1).

Identification des variantes

Aucune variante de cette association n'a été identifiée à ce jour dans le canton de Vaud.

www.vd.ch/observatoire-des-forets T 41 21 316 61 45 / F 41 21 316 61 62 FFN-Gesfor@vd.ch Auteur de la fiche: François Clot Bureau Clot-Plumettaz, Echallens (CH) Dernière version: 07.05.2010